

COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 42/2024

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 du mois de juin à 10 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS /Vanessa BEAUJEAUD/ Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO/ Clorinde MARCONI/ Maeva THOMMERET conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Sophie ESPOSITO par Françoise DAMILANO, Xavier JARJANETTE par Jean Christophe CENAZANDOTTI/ Gracienne DODAIN par Romain BIANCHI /Thierry VISSIAN par Christine DECORDIER, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Martine DUNOYER DE SEGONZAC/Stephen VIALE par Sandrine GULIELMINO

ABSENTS : Nathalie DIGANI/Michaël TRUCCHI/ /Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Vanessa BEAUJEAUD

Le Maire rappelle à l'Assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En l'absence de l'avis du Comité Social Territorial du fait de la « formalité impossible »,
Vu l'avis de la DGCL transmis par mail par les services préfectoraux en date du 22 mai 2023 précisant que l'administration n'est pas tenue de respecter une formalité à laquelle il lui est impossible de se plier.

Vu le tableau des effectifs,

Le Maire propose à l'assemblée de mettre à jour le tableau des effectifs de la manière suivante :

AR Prefecture

006-210600540-20240607-42-DE
Reçu le 10/06/2024

TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COMMUNE

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS		1	1
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		16	15
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	2
REDACTEUR	B	0	0
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	3	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	4	4
FILIERE POLICE		1	1
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE		19	18
ADJOINT TECHNIQUE	C	5	4
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	2	2
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	4	4
AGENT DE MAITRISE	C	3	3
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4	4
TECHNICIEN	B	1	1
FILIERE SOCIALE		2	2
AGENT SPEC. PPAL 2EME CL	C	1	1
AGENT SPEC. PPAL 1ERE CL	C	1	1
FILIERE CULTURELLE		1	1
AGENT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	1	1
FILIERE ANIMATION		1	1
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CL	C	1	1
		40	38

TABLEAU DES C.D.D. DE DROIT PUBLIC

GRADES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE – Cat C	3	2
FILIERE TECHNIQUE – Cat C	11	10
FILIERE SOCIALE – Cat C	2	0

TABLEAU DES CONTRATS AIDES DE DROIT PRIVÉ

	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE TECHNIQUE	2	2
	18	14

AR Prefecture

006-210600540-20240607-42-DE
Reçu le 10/06/2024

Ainsi que :

- La création de 2 postes en filière sociale contractuel de droit public pour les besoins de continuité du service dans l'attente du recrutement de fonctionnaire.

Oui cet exposé, après en avoir, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'adopter** la mise à jour du tableau des effectifs

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Procurations : 6 Votants : 24 Absents : 3

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24

Fait à Drap, le 07 juin 2024

Le Maire,

Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 10/06/2024
Affichage en mairie le : 12/06/2024